

ACCOMPAGNEMENT À LA VAE

Salariés du secteur
public : fonctionnaires
et contractuels

FONDATION ITSRS



IRTS ÎLE-DE-FRANCE
MONTROUGE
NEUILLY-SUR-MARNE
MEAUX

- ✓ Depuis 2004
- ✓ Accompagnement individualisé de la réflexion jusqu'au jury
- ✓ Durée : 24 h réparties sur 8 ou 12 mois



Prérequis

- accessible à tout actif - salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, entrepreneur, bénévole - justifiant d'1 an d'expérience du métier
- les activités exercées doivent être en rapport direct avec le diplôme pour lequel la demande de VAE est déposée
- disposer de la recevabilité par le valideur



Dates & durée

- 24 h réparties sur 8 ou 12 mois
- 2 sessions pour DEMA & ES : janvier & juin
- 1 session pour les autres diplômes en janvier



Lieux de formation

- Site de Montrouge (92)
- Site de Neuilly-sur-Marne (93)

S'inscrire



Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience - VAE

Liste des diplômes par la VAE

- ▶ DEAES
- ▶ DEMA
- ▶ DEASS, DECESF, DEEJE, DEES
- ▶ CAFERUIS, DEIS

La VAE est un droit inscrit dans le livre IX du code du travail et dans le code de l'Éducation par la loi de modernisation sociale votée le 17 janvier 2002, et visée par le Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la VAE issu de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014.

Elle permet d'obtenir en totalité ou en partie une certification professionnelle - Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 - : *Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification inscrit au répertoire national des certificats professionnels.*

LA FORMATION

OBJECTIFS

Être accompagné :

- ▶ à l'obtention d'un diplôme d'État pour une 1ère validation des acquis de l'expérience
- ▶ à la validation partielle d'un ou plusieurs domaines de compétence non validés lors d'une précédente présentation à l'examen par voie classique ou par la VAE



ACCOMPAGNEMENT

À LA VAE



Financement

- ▶ employeur : plan de développement de compétences
 - ▶ pôle emploi
 - ▶ chéquier Conseil régional d'Île-de-France pour les demandeurs d'emploi
- Tarif - 1 600 €
- ▶ autofinancement - nous consulter



Contacts

- Montrouge et Neuilly-sur-Marne
Lovely Jean-Louis
01 49 44 67 28
ljean-louis@irtsidf9293.eu

- CAFERUIS (Neuilly-sur-Marne)
Isabelle Dupire
01 49 44 67 18
idupire@irtsidf9293.eu

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

IRTS Île-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne Meaux

- ▶ 1 rue du 11 novembre
92120 Montrouge
- ▶ 150 avenue Paul Vaillant-Couturier
93330 Neuilly-sur-Marne
- ▶ 29 quai de la Grande Île
77100 Meaux

S'inscrire



LA FORMATION

CONTENUS

A partir du document de recevabilité, nous vous accompagnons pour :

- ▶ valoriser vos expériences et vos compétences les plus en lien avec le référentiel de la certification ou du diplôme visé
- ▶ détailler et développer la description de vos activités dans vos conditions d'exercice professionnel
- ▶ élaborer le dossier et vous entraîner à l'entretien oral avec le jury

Nous vous apportons un soutien adapté pour :

- ▶ organiser votre temps et votre énergie pour trouver la meilleure efficacité
- ▶ conserver un bon niveau de détermination au long de l'accompagnement

MÉTHODE ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement VAE se déroule en 3 temps :

- ▶ débiter l'accompagnement, repérer vos besoins et construire l'organisation
- ▶ repérer, analyser et détailler les activités qui constituent le dossier VAE
- ▶ mettre à profit l'écrit et le transposer en une présentation orale argumentée

L'accompagnement VAE s'adapte à vos besoins :

- ▶ l'accompagnant effectue un suivi individualisé en fonction de vos points forts, en tenant en compte de vos zones d'effort et de votre motivation
- ▶ nous vous guidons étape après étape pour que vous restiez maître de votre projet
- ▶ le suivi peut s'effectuer en présence dans nos locaux ou à distance
- ▶ nous offrons la possibilité de temps de regroupements pour favoriser les échanges et une dynamique collective, au travers d'une succession de temps de travail collectifs et individuels.

www.fondation-itsrs.org

